



**MINISTRE DES MINES**

*Le Ministre*

**ARRETE MINISTERIEL N° 0367/CAB.MIN.MINES/01/2016 DU 30 AOÛT 2016  
RAPPORTANT L'ARRETE MINISTERIEL N° 0913/CAB.MIN/MINES/01/2015  
DU 23 OCTOBRE 2015 PORTANT DECHEANCE DU DROIT MINIER  
OCTROYE A LA SOCIETE SOTRAGEC**

---

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36  
littera f, 203 point 16 ; 2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier,  
spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, 286 et 562 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement  
minier, spécialement ses articles 561 alinéa 1<sup>er</sup>, littera a, c et 562 ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant  
organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de  
collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi  
qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les  
attributions des Ministères ;

Vu, tel que modifiée et complétée à ce jour, l'Ordonnance n°  
014/078 du 07 décembre 2014 portant nomination des Vice-Premiers Ministres,  
des Ministres d'Etat, des Ministres et des Vice-Ministres ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0913/CAB.MIN/MINES/01/2015 du 23  
octobre 2015 portant déchéance de la société **SOTRAGEC** de ses droits miniers  
sur l'Autorisation d'Exploitation de Carrières Permanente n° **9712** ;

Considérant le recours introduit par le requérant ;

Considérant fondé le recours formulé dans le délai légal



**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'Arrêté Ministériel n° 0913/CAB.MIN/MINES/01/2015 du 24 octobre 2015 portant déchéance de la société **SOTRAGEC** de ses droits miniers sur l'Autorisation d'Exploitation de Carrières Permanente n° **9712** est rapporté et ne peut produire d'effet.

**Article 2 :**

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le **10 AOUT 2016**

**Martin KABWELULU**

**Ampliations**

- Cabinet du Président de la République : 1
- Cabinet du Ministre des Mines : 2
- Secrétariat Général des Mines : 1
- Cadastre minier : 1
- CTCPM : 1
- SAESSCAM : 1
- Direction des Mines : 1
- Direction de Géologie : 1
- Direction des Investigations : 1
- Direction chargée de la Protection de l'Environ. : 1
- Div. Prov. des Mines & Géologie du ressort : 1
- Sté SOTRAGEC : 1